

QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION

Affaire Masens (No 3)

(Recours en révision)

Jugement No 1799

Le Tribunal administratif,

Vu le recours formé par M^{lle} Liana Yvonne Masens, le 12 août 1998, en révision du jugement 1751;

Vu l'article II, paragraphe 5, du Statut du Tribunal et l'article 7 de son Règlement;

Après avoir examiné le dossier;

CONSIDÈRE :

1. La requérante a déjà tenté d'obtenir la révision du jugement 1700 du 29 janvier 1998 rejetant comme irrecevable la requête qu'elle avait formée contre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour contester la décision prise par le Directeur général de la mettre en congé spécial. Par son jugement 1751 du 9 juillet 1998, le Tribunal a rejeté ce recours en révision pour le motif que la requérante ne pouvait se prévaloir d'aucune erreur de fait susceptible de remettre en cause la chose jugée.

2. La requérante croit pouvoir demander la révision de ce second jugement en invoquant des «faits nouveaux», soit l'opinion émise dans une consultation du 28 juillet 1995 par un avocat, un mémoire adressé au Tribunal le 15 octobre 1997 mais non admis par celui-ci, l'avis de la Commission paritaire de recours sur son affaire et la «terreur» à laquelle aurait été soumise M^{lle} Masens entre 1983 et 1993 au sein de l'Organisation. Or ces prétendus faits nouveaux ne constituent en aucune manière des éléments permettant de faire échec à la chose précédemment jugée par le Tribunal.

3. Dans ces conditions, le Tribunal ne peut que constater que ce second recours en révision est manifestement irrecevable et le rejeter en application de la procédure sommaire prévue à l'article 7 de son Règlement.

Par ces motifs,

DECIDE :

Le recours est rejeté.

Ainsi jugé, le 18 novembre 1998, par M. Michel Gentot, Président du Tribunal, M. Julio Barberis, Juge, et M. Jean-François Egli, Juge, lesquels ont apposé leur signature au bas des présentes, ainsi que nous, Allan Gardner, Greffier.

Prononcé à Genève, en audience publique, le 28 janvier 1999.

Michel Gentot

Julio Barberis

Jean-François Egli

A.B. Gardner